QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 janvier 2021 Rapporteur : Madame Marie-Pierre JEAN-JACQUES

N° 33

ACTE RENDU EXECUTOIRE

ompte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 05/02/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/02/2021 (accusé de réception du 04/02/2021)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Réaménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) Convention de financement de la phase REA pour la réalisation des aménagements urbains, de la gare routière et de la passerelle sur voies ferrées, sous maîtrise d'ouvrage (MOA) de Quimper Bretagne Occidentale (QBO)

Le Contrat de Pôle 2018 prévoit une participation financière de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département aux différents ouvrages du PEM sous Maîtrise d'ouvrage (MOA) de Quimper Bretagne Occidentale (QBO). Une convention relative au financement de la phase de réalisation (REA) des aménagements urbains, de la gare routière et de la passerelle sur voies ferrées doit être signée avec l'État, la Région et le Département.

Le Contrat de Pôle 2018 pour le projet de PEM de Quimper prévoit que Quimper Bretagne Occidentale assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagements urbains (comprenant notamment le parvis, la passerelle piétonne sur l'Odet, le kiosque technique, la maison des mobilités, de la gare routière et de la passerelle sur les voies ferrées.

Aux conditions économiques de janvier 2020, le montant des travaux sous MOA QBO relatifs aux aménagements urbains, à la gare routière et à la passerelle sur voies ferrées, a été estimé à 23 $194\ 809\ \in\ HT$.

A ce montant de travaux s'ajoutent la maîtrise d'œuvre et les prestations associées de la phase de réalisation, qui s'élèvent respectivement à 1 783 861 € HT et 246 500 € HT.

Estimation du besoin de financement phase REA (€ HT)		
Total maitrise d'œuvre	1 783 861	
Total prestations associées	246 500	
Total travaux	23 194 809	
Besoin de financement REA (€ courants HT janvier 2020)	25 225 171	

2024

TOTAL besoin de financement REA passerelle sur voies	26 993 119 € HT
ferrées, aménagements urbains et gare routière	20 993 119 € HI

Le Contrat de Pôle 2018 prévoit une participation financière de l'Europe (FEDER), de l'État (pour la partie accessibilité), de la Région (Politique Territoriale et Contrat de Plan État-Région) et du Département, afin de financer l'ensemble de ces ouvrages.

La présente convention de financement de la phase de réalisation (REA) des aménagements urbains prévoit les participations suivantes des partenaires :

Besoins prévisionnels de financement phase REA (€ HT) Aménagements urbains, gare routière et passerelle sur voies ferrées			
État	8.30%	2 237 984	
Région – CPER	6.14%	1 657 702	
Région – Pol Terr	12.13%	3 274 631	
Département	11.73%	3 166 253	
QBO	61.70%	16 656 548	
(dont FEDER)	(dont 11.11 % de FEDER)	(soit 3 000 000 € HT de FEDER)	
TOTAL	100%	26 993 119	

TOTAL besoin de financement partenaires (hors FEDER)

10 336 570 € HT

Soit un co-financement de la phase de réalisation (REA) de $10\,336\,570\,$ € HT sur un total de $26\,993\,119\,$ € HT. La participation de QBO à cette convention de financement est de $16\,656\,548\,$ € HT, auxquels l'Europe viendra abonder à hauteur de $3\,000\,000\,$ € au titre du FEDER.

La participation nette de QBO s'élèvera alors à 13 656 548 € HT, soit 50,59 % du montant total de cette convention de financement.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 d'approuver la convention de financement de la phase REA pour la réalisation des aménagements urbains, de la gare routière et de la passerelle sur voie ferrée du projet de Pôle d'Échanges Multimodal ;
- 2 d'autoriser madame la présidente à signer la convention de financement.